

## DURÉE / LIEU

16 jours

2 modules répartis sur 4 semaines,  
à Rennes

Présentiel : 120 heures

## TARIFS\*

5.000 € net, si financement employeur

4.500 € net, si financement individuel

\*tarifs au 15/06/2020, sous réserve de modification

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

en complément de la candidature en ligne,  
adresser :

- CV + lettre de motivation

avant le 15 février 2021.

Votre demande d'inscription sera soumise aux  
responsables pédagogiques. Une confirmation  
d'inscription vous sera adressée au plus tard 3  
semaines avant le début de la formation.

Conditions générales de vente disponibles sur  
notre site.

## PARTENAIRES



### Une question concernant votre inscription ?

Direction de la scolarité  
candidaturefc@ehesp.fr

Tél. : 02.99.02.25.00

Ecole des hautes études en santé publique

15, avenue du Professeur-Léon-Bernard

CS 74312 - 35043 Rennes Cedex

Tél. + 33(0)2 99 02 22 00

formation-continue.ehesp.fr



Télécharger sur notre site  
le **bulletin d'inscription**

SUR LA FICHE

[Santé publique et aménagement  
des territoires - Vers un urbanisme  
favorable à la santé](#)

OU EN RECHERCHANT LA FORMATION  
PAR THÈME

— [Santé et risque environnementaux :  
prévention et contrôle](#)

formation-continue.ehesp.fr



EHESP

Formation  
continue

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DE)

Santé environnement

# SANTÉ PUBLIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES (SPAT) VERS UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (UFS)

## Les +

- Cette formation, **unique en France**, est la concrétisation de plusieurs années de recherche et d'expertise sur le champ urbanisme, santé et environnement.
- Elle est conçue conjointement par l'**EHESP** et l'**Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR)** pour répondre au plus près au besoin de montée en compétences des professionnels de l'urbanisme et de la santé publique.



16 jours répartis sur  
4 semaines



Rennes



mars à  
juin 2021

## D.E. SANTÉ PUBLIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES - VERS UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

L'aménagement du territoire est un champ multidimensionnel dont les choix peuvent influencer de façon positive ou négative la santé et la qualité de vie des populations, selon des mécanismes plus ou moins complexes. Basée sur une approche globale de la santé, cette formation a pour objectif d'amener les stagiaires à **appréhender** les multiples facettes de ce champ, à **identifier** les leviers d'action et à **proposer** des solutions concrètes pour tendre vers un urbanisme et un aménagement des territoires favorables à la santé.

Cette formation, conçue et portée conjointement par l'EHESP et IAUR, vise à **rassembler à la fois des professionnels de l'urbanisme et de la santé publique**.

Pour les premiers, il s'agit de prendre en compte la santé comme nouvel aspect incontournable et transversal pour des projets urbains de qualité, pour les deuxièmes, de se saisir du levier de l'urbanisme comme facteur clé d'amélioration de la santé et de la qualité de vie.



### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- À l'issue de la formation, le participant sera doté de compétences spécifiques lui permettant d'analyser, de coordonner, de piloter ou de développer des projets d'urbanisme et d'aménagement favorables à la santé pour répondre simultanément aux grands enjeux de santé publique et environnementaux.



### PUBLIC VISÉ

Tout acteur en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, de la santé ou de l'environnement au sein des collectivités territoriales, services de l'Etat, agences régionales de santé, agences d'urbanisme, aménageurs, promoteurs, bureaux d'études ou autres structures publiques ou privées



### PRÉREQUIS

Une appréhension minimale des questions d'urbanisme, d'environnement ou de santé est requise



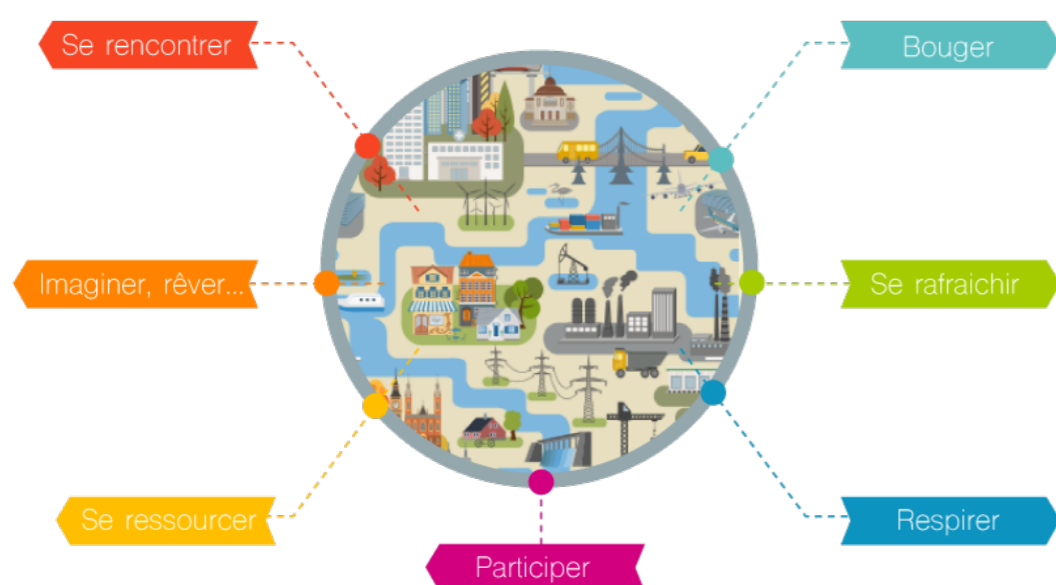
### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

2 modules, 16 jours au total répartis sur 4 semaines

L'obtention du DE est conditionnée au suivi des 2 modules. Le module 1 peut être suivi à la carte.

Un entretien individuel (à distance) sera réalisé avec chaque candidat avant le recrutement pour valider l'inscription.

### Aménager des territoires favorables à la santé



## COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les voies d'intégration de la santé dans tout projet d'aménagement ou d'urbanisme en s'appuyant sur les processus de la « fabrique de la ville » et en maîtrisant le concept et les outils de l'Urbanisme Favorable à la Santé (leviers d'action, mobilisation des acteurs, ...)
- Formuler des recommandations et promouvoir des actions favorables à la santé, en appliquant des référentiels d'analyse et en mobilisant les acteurs des secteurs de l'urbanisme et de l'aménagement, de la santé publique et de l'environnement

## PROGRAMME ET MODULES

### MODULE 1 - URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (SANTÉ PUBLIQUE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME) : CONCEPTS ET OUTILS

#### Contenu de formation

- Les principaux concepts de la santé (santé, déterminants de santé, inégalités de santé) et les enjeux environnementaux associés
- Principaux acteurs et documents cadres de la santé publique, de l'aménagement et de l'environnement
- Urbanisme favorable à la santé : concepts, leviers, cadres de référence et méthodologies associés pour accompagner son déploiement à différentes échelles de territoires

**8 jours • Séquence 1 : 8 au 12 mars 2021**

**• Séquence 2 : 29 mars au 2 avril 2021**

Programme sous réserve de modification



### Responsables pédagogiques

**Anne ROUE LE GALL**

Enseignant chercheur, Département Santé environnement travail & génie sanitaire, EHESP

**Jean-Pascal JOSSELIN**

Directeur, IAUR



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques, pratiques et retours d'expériences  
Mises en situations collectives  
Création d'une communauté d'apprentissage professionnelle  
Visites de terrains  
Travail sur un cas réel d'application (une collectivité)  
Espace de ressources numériques partagées.



### ÉVALUATION/ VALIDATION

Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire d'avoir participé aux 2 modules et de satisfaire aux épreuves de validation.



### PERSPECTIVES

Promouvoir, déployer et/ou accompagner une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé au sein d'un territoire/d'une ARS/d'un bureau d'études ou toute autre organisation

Cette formation pourrait également vous intéresser

#### SESSION COURTE

ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS) APPLIQUÉE AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

**Plus d'informations sur [formation-continue.ehesp.fr](http://formation-continue.ehesp.fr)**